

Cela nous fera voir que l'argent, que le système monétaire, tel qu'il existe à l'heure actuelle, est un système conçu en fonction des profits de quelques individus au détriment de toute la société, alors que le système monétaire devrait être le reflet du progrès économique, du développement des richesses du pays.

L'argent ne joue pas le rôle qu'il devrait jouer, car il est accaparé par quelques capitalistes à leur profit, de telle sorte qu'ils peuvent maintenir le peuple dans la misère dès qu'ils le désirent, et peuvent prospérer en temps de guerre, lorsqu'il s'agit de produire des canons. Il y a un air d'opéra, où l'on chante:

Le veau d'or est encore debout  
Et l'on sent sa puissance d'un bout du monde  
à l'autre bout.  
Perché sur son piédestal,  
Satan conduit le bal.

Monsieur le président, je me rends compte que le député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard) n'est pas habitué à ces extraits d'opéra. C'est Méphisto qui chante cet air:

Et perché sur son piédestal  
Satan conduit le bal

C'est encore cela qui existe aujourd'hui. Le veau d'or est encore debout. C'est encore la finance qui mène le ministre des Finances et le gouvernement, car lorsqu'il arrive des déficits par dessus déficits, comme il s'en produit depuis plusieurs années, et depuis presque le début de la Confédération, ils sont obligés d'aller ramper devant les financiers pour obtenir des crédits, car ces crédits sont «contrôlés» par les banques à charte et ne proviennent pas du travail du peuple. Ces crédits ne sont pas la manifestation du labeur du peuple, de la production de nos industries, de notre commerce, de notre développement et de nos richesses naturelles.

Comment se fait-il qu'on laisse tout entre les mains de quelques-uns qui accaparent le profit de toute la société, par la création du crédit que le gouvernement doit voir à mettre au service de la société? On a dans le système monétaire, peut-être la plus grosse source de revenue, et c'est cela qui est le plus curieux, puisque c'est un crédit qui monnaie le travail et la production d'un autre...

(Traduction)

**M. Winch:** A tant parler, est-ce que vous ne perdez pas le fil de vos idées?

**M. Grégoire:** Mieux vaut trop parler que ne pas parler du tout.

(Texte)

Il y en a un qui me demande si je ne perdrai pas mon point en parlant trop. Il y en a qui prennent bien du temps à comprendre

et à qui il faut répéter plusieurs fois la même chose. Enfin, il y en a d'autres qui ne comprendront jamais. Il est inutile de semer des carottes sur un sol rocailleux, car cela ne poussera jamais.

Nous répétons les mêmes idées, parce que nous espérons que, parmi les personnes en autorité au Canada, il y en a qui ont suffisamment de logique pour comprendre que notre système monétaire est illogique et défectueux, et qui sont assez déterminés pour organiser et réformer notre système, et en donner un meilleur que celui que nous avons présentement.

Monsieur le président, à l'heure actuelle, on nous demande d'accepter une mesure visant à prolonger d'un an les opérations bancaires. Il me semble bien que cette mesure sera adoptée avec ou sans notre aide, puisque, à la Chambre, la majorité approuve ces opérations bancaires telles qu'elles existent à l'heure actuelle. Or, en les prolongeant d'un an, cela permettra d'analyser notre système en vue d'y apporter les réformes qui s'imposent.

Le ministre des Finances a parlé de renvoyer le tout à un comité de la banque et du commerce. J'aimerais savoir du ministre quand ce comité de la banque et du commerce se réunira pour étudier et analyser la documentation qui sera soumise à ce comité, dont le rapport Porter et autres item, afin de faire une analyse sérieuse et détaillée de notre système monétaire, en vue de l'améliorer le plus possible à la satisfaction de la population canadienne.

Il serait donc bon de savoir quand ce comité se réunira pour essayer de finir le travail à temps, de sorte que l'an prochain, on ne nous arrive pas avec une autre demande pour retarder la chose d'un an, pour accorder un autre délai d'un an, car il faut que cela se fasse le plus vite possible. Nous, du Ralliement créditiste, avons des suggestions très opportunes et très logiques à faire à ce comité, pour la réforme de la loi sur les banques à charte, afin que le gouvernement puisse reprendre le «contrôle» de ce qu'il y a peut-être de plus important au Canada, parce que cela comprend tout le reste, c'est-à-dire le «contrôle» du crédit, lequel est le signe de la richesse nationale de notre production et de notre travail.

Monsieur le président, nous allons attendre de voir la rédaction du projet de loi qui suivra l'adoption de la motion précédant la deuxième lecture, et je demande au ministre des Finances de faire en sorte que les phrases ne soient pas plus longues qu'une page, si possible. Deux pages et demie pour une phrase, c'est réellement trop long. Une page